

ainsi que plusieurs missives seront adressées à ces derniers appelant à la grève sur un fallacieux prétexte d'une pension qui est passée de 50.000 FCFA à 56.000 FCFA. Mensonge, fourberie, tromperie ! Car, comme décrit plus haut, il s'agit de sommes non exigibles mais que chaque étudiant est fier et libre de déboursier. Cette somme aide l'étudiant à entrer dans la normalité, c'est-à-dire avoir une assurance-maladie et une carte d'étudiant biométrique.

Le Conseil de discipline s'est saisi de l'affaire pour statuer sur le cas de ces « étudiants » se réclamant de l'ADDEC. A l'issue de ces instances disciplinaires, ils ont été sanctionnés conformément aux textes et règlements en vigueur. La Décision du Ministre de l'Enseignement Supérieur les excluant temporairement de l'Université de Yaoundé I est saluée avec vigueur afin qu'elle serve de leçon et de précédent à tous ceux des étudiants qui s'écarteront sciemment de la réglementation.

Le Conseil des Présidents des Associations d'étudiants de l'Université de Yaoundé I, tient à rassurer l'opinion nationale et internationale, que l'ADDEC n'est pas une association d'étudiants, mais plutôt une association civile car, régie par le régime de la déclaration (Cf. recép. N° 2438 du 05-08 2004/Préfecture du Mfoundi) de la Loi de 1990 sur la liberté d'association.

L'ADDEC ne peut et n'a le droit de parler au nom des étudiants au sein de l'Université de Yaoundé I, encore moins d'organiser des manifestations en tant qu'association civile, sans l'autorisation de l'autorité administrative de l'Université. Car, ceux des représentants légitimes des étudiants que nous sommes, le faisons déjà bien, c'est-à-dire, dans le strict respect de la réglementation et des lois de la République.

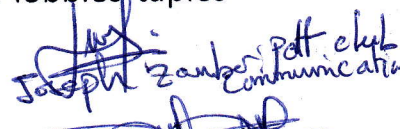
Par conséquent, nous tenons à réaffirmer notre soutien et notre adhésion à la politique de la nouvelle gouvernance universitaire prônée par le Président de la République, Chef de l'Etat, Son Excellence Paul Biya, impulsée par le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, implémentée par le Ministre de l'Enseignement Supérieur et mise en œuvre par le Recteur de l'Université de Yaoundé I, et disons **NON** aux « Monumenteurs de chaos », manipulateurs de l'opinion nationale et internationale avec la « bénédiction » de lobbies tapies dans l'ombre.

Fait à Yaoundé, le 15 octobre 2014


Paul R. Minkang
Pdt AEFAS/UYI


JOSEPH MBASSI
Pdt AEFASH/UYI


EBOLEKEM
MARTIN PATRICK
Pdt National ASERSUD


NGODO ATEBA CYRILLE
Pdt AEENS/UYI